

<p><b>Titre de l'OPA:</b> Niveau d'intervention dans le contexte de soins gériatriques</p>	<p><b>Niveau de formation :</b> Résidence</p>
<p><b>Énoncé de la situation :</b> Au moment d'une admission d'une personne âgée ou d'un changement dans son état, déterminer le niveau d'intervention.</p>	<p><b>Exemples de situations :</b> Le résident détermine le niveau d'intervention d'un patient au moment de son admission à l'unité de court séjour gériatrique.</p>
<p><b>Consignes :</b> Après l'admission d'un patient ou au moment d'une détérioration aiguë, demander au résident de déterminer son niveau d'intervention.</p>	
<p><b>Compétences visées :</b> Expertise ; communication ; professionnalisme</p>	
<p><b>Capacités et Manifestations visées :</b>  <b>2. Recommander ou appliquer un plan d'intervention (Expertise)</b>                  2.3. Déterminer les interventions appropriées pour un patient ou une population donnée, en tenant compte et en respectant leurs spécificités, leurs perspectives et leurs environnements (familial, social, de travail et autres) et en fonction des principes d'éthique                  2.7. Consigner le niveau de soins discuté au dossier conformément aux règles.  <b>4. Échanger de l'information (Communication)</b>                  4.1. Conduire l'entrevue médicale en partenariat avec le patient.                  4.3. S'assurer de comprendre son ou ses interlocuteurs et d'être compris  <b>6. Agir pour le bénéfice du patient en tenant compte des besoins collectifs (Professionnalisme)</b>                  6.1. Respecter le patient dans tous les aspects de sa personne</p>	
<p><b>Stratégie d'apprentissage :</b> Présentation au préalable de la grille d'évaluation Observation et rétroaction Lectures dirigées</p> <p><b>Stratégie d'évaluation :</b> Grille d'évaluation annexée</p>	<p><b>Ressources externes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• LA PRATIQUE MÉDICALE EN SOINS DE LONGUE DURÉE, Guide d'exercice • du Collège des médecins du Québec 2007: <a href="http://www.cmq.org/fr/CA/MedecinsMembres/profil/commun/AProposOrdre/Publications/~media/Files/Guides/Guide%20soins%20longue%20duree%202007.pdf?51321">www.cmq.org/fr/CA/MedecinsMembres/profil/commun/AProposOrdre/Publications/~media/Files/Guides/Guide%20soins%20longue%20duree%202007.pdf?51321</a></li> <li>• Boire-Lavigne AM. Désaccord sur les soins en fin de vie: sortir de l'impasse! Le médecin du Québec 2011; 46 (4): 37-42.</li> <li>• Cadre de référence sur la détermination de l'intensité des soins: Un processus de communication, une décision partagée Direction régionale des affaires médicales, universitaires et hospitalières Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale <a href="http://www.google.ca/search?client=safari&amp;rls=en&amp;q=CADRE+DE+RÉFÉRENCE+SUR+LA+DÉTERMINATION+DE+L'INTENSITÉ+DES+SOINS:+Un+processus+de+communication,+une+decision+partagée+Direction+régionale+des+affaires+médicales,+universitaires+et+hospitalières+Agence+de+la+santé+et+des+services+sociaux+de+la+Capitale-Nationale&amp;ie=UTF-8&amp;oe=UTF-8&amp;redir_esc=&amp;ei=hK-0UaWbD9TI4AOHjoH4Cw">www.google.ca/search?client=safari&amp;rls=en&amp;q=CADRE+DE+RÉFÉRENCE+SUR+LA+DÉTERMINATION+DE+L'INTENSITÉ+DES+SOINS:+Un+processus+de+communication,+une+decision+partagée+Direction+régionale+des+affaires+médicales,+universitaires+et+hospitalières+Agence+de+la+santé+et+des+services+sociaux+de+la+Capitale-Nationale&amp;ie=UTF-8&amp;oe=UTF-8&amp;redir_esc=&amp;ei=hK-0UaWbD9TI4AOHjoH4Cw</a></li> <li>• CADRE DE RÉFÉRENCE SUR LA DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SOINS: Un processus de communication, une décision partagée; Direction régionale des affaires médicales, universitaires et hospitalières Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale <a href="http://www.google.ca/search?client=safari&amp;rls=en&amp;q=CADRE+DE+RÉFÉRENCE+SUR+LA+DÉTERMINATION+DE+L'INTENSITÉ+DES+SOINS:+Un+processus+de+communication,+une+decision+partagée+Direction+régionale+des+affaires+médicales,+universitaires+et+hospitalières+Agence+de+la+santé+et+des+services+sociaux+de+la+Capitale-Nationale&amp;ie=UTF-8&amp;oe=UTF-8&amp;redir_esc=&amp;ei=hK-0UaWbD9TI4AOHjoH4Cw">www.google.ca/search?client=safari&amp;rls=en&amp;q=CADRE+DE+RÉFÉRENCE+SUR+LA+DÉTERMINATION+DE+L'INTENSITÉ+DES+SOINS:+Un+processus+de+communication,+une+decision+partagée+Direction+régionale+des+affaires+médicales,+universitaires+et+hospitalières+Agence+de+la+santé+et+des+services+sociaux+de+la+Capitale-Nationale&amp;ie=UTF-8&amp;oe=UTF-8&amp;redir_esc=&amp;ei=hK-0UaWbD9TI4AOHjoH4Cw</a></li> </ul>

# Grille de rétroaction pour l'OPA : Discussion du niveau d'intervention

Compétences sollicitées : Expertise médicale ; communication ; professionnalisme

Nom de l'apprenant : \_\_\_\_\_

Niveau de formation : \_\_\_\_\_

Nom de l'observateur : \_\_\_\_\_

MANIFESTATIONS SPÉCIFIQUES À L'OPA	N/A N/O	INADÉQUAT	À AMÉLIORER	MAÎTRISÉE, FIN DU JUNIORAT	MAÎTRISÉE, FIN DE FORMATION
<b>Identifie la ou les personnes appropriées pour discuter du niveau d'intervention (patient; proche; représentant légal).</b>		Ne discute pas du niveau d'intervention avec la bonne personne.	Identifie la ou les personnes appropriées pour discuter du niveau d'intervention avec l'aide de son superviseur.	Identifie la ou les personnes appropriées, du niveau d'intervention.	Identifie la ou les personnes appropriées pour discuter du niveau d'intervention dans les situations de conflit familial ou de situation complexe.
<b>Choisit le moment opportun pour discuter du niveau d'intervention.</b>		Ne reconnaît pas les situations où il est important de déterminer ou de revoir un niveau d'intervention.	Évalue ou réévalue tardivement le niveau d'intervention.	Le plus tôt possible, après la prise en charge ou après une détérioration de l'état du patient, organise une rencontre pour discuter du niveau d'intervention.	Idem
<b>Explique au patient et à ses proches les options thérapeutiques ou palliatives en fonction de son état de santé.</b>		Ne peut pas expliquer les options thérapeutiques au patient et à ses proches.	Explique partiellement au patient et à ses proches les options thérapeutiques.	Explique au patient et à ses proches le pourquoi du besoin de déterminer un niveau d'intervention. Présente les options thérapeutiques au patient en tenant compte de ses spécificités et en expliquant leurs avantages et inconvénients.	Présente les options thérapeutiques au patient en tenant compte de ses spécificités et en expliquant leurs avantages et inconvénients avec le souci d'éviter de provoquer de l'inquiétude chez le patient.
<b>Donne l'occasion au patient ou à ses proches de poser des questions.</b>		Ne donne pas l'occasion au patient ou à ses proches de poser des questions.	Répond aux questions du patient ou de ses proches en regard des traitements	Sollicite les questions du patient ou de ses proches en regard des traitements et les encourage à exprimer leur opinion.	Idem
<b>Convient avec le patient et ses proches du niveau d'intervention.</b>		Décide du niveau d'intervention sans en discuter avec le patient ou ses proches.		Décide, en partenariat avec le patient, du niveau d'intervention en conformité avec l'établissement de soins.	S'assure de mettre en place un suivi du niveau d'intervention lorsque celui-ci ne peut être déterminé (pas de répondant, patient inapte, conflits familiaux).
<b>S'assure de respecter les décisions du patient ou de ses proches.</b>		Ne tient pas compte des préférences et des réticences du patient face aux interventions possibles.	Tient compte partiellement dans des préférences et des réticences du patient face aux interventions possibles.	Explore les préférences et les réticences du patient face aux différents niveaux d'interventions. Intègre les besoins et priorités du patient dans le niveau d'intervention retenu.	Respecte les besoins et les priorités du patient dans le niveau d'intervention retenu même si les choix du patient diffèrent des recommandations de l'équipe.

# Grille de rétroaction pour l'OPA : Discussion du niveau d'intervention

Compétences sollicitées : Expertise médicale ; communication ; professionnalisme

MANIFESTATIONS SPÉCIFIQUES À L'OPA	N/A N/O	INADÉQUAT	À AMÉLIORER	MAÎTRISÉE, FIN DU JUNIORAT	MAÎTRISÉE, FIN DE FORMATION
Documente dans le dossier la discussion du niveau d'intervention.		Ne complète pas la fiche "niveau d'intervention" et ne fait pas le résumé de la discussion.	Complète partiellement la fiche "niveau d'intervention" ou fait un résumé partiel de la discussion.	Rédige de façon structurée, claire et lisible un résumé de la discussion du niveau d'intervention qui inclut la condition clinique du patient, les options thérapeutiques abordées lors de la discussion et la liste des participants à la discussion et leur statut; Complète la fiche " niveau d'intervention".	Rédige de façon structurée, claire, lisible et sans jugement un résumé de la discussion du niveau d'intervention qui inclut au besoin les conflits existants.
PERSPECTIVE DE L'APPRENANT					
PERSPECTIVE DU SUPERVISEUR					
PRESCRIPTION PÉDAGOGIQUE <input type="checkbox"/> PLAN DE L'APPRENANT <input type="checkbox"/>					

Date : \_\_\_\_\_

Superviseur : \_\_\_\_\_

Apprenant : \_\_\_\_\_